ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/TBT/N/COL/58/Add.1
17 novembre 2004

(04-4946)

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: espagnol

NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, datée du 12 novembre 2004, est distribuée à la demande de la délégation de la Colombie.

La République de Colombie annonce que la date limite pour la présentation des observations concernant le projet de règlement technique relatif aux pneumatiques fabriqués, importés ou commercialisés en vue d'être utilisés sur les véhicules automobiles et leurs remorques et sur les motocycles circulant en Colombie (... *Reglamento Técnico para Llantas que se fabriquen o importen o comercialicen para uso en vehículos automotores, sus remolques, motocicletas y motonetas que circulen en Colombia*) du Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme, notifié au moyen du document G/TBT/N/COL/58 du 17 août 2004, a été repoussée jusqu'au 16 décembre 2004.